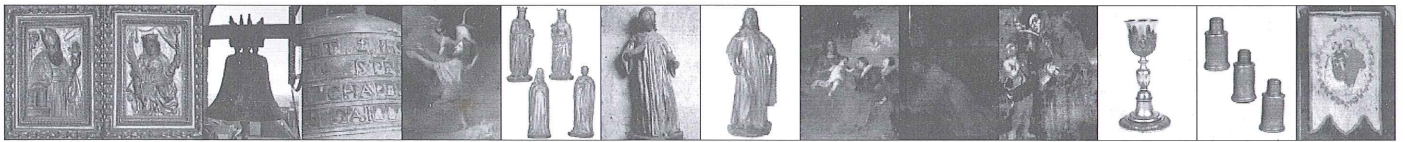


PATRIMOINE

UN TRÉSOR DANS L'ÉGLISE

Le patrimoine de l'église de Beynat est riche et digne d'intérêt. Jugeons-en par le nombre d'objets et de tableaux classés monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, ce qui, de la part des plus hautes instances culturelles de la nation, a valeur de reconnaissance et de protection.



Dans ces conditions, il paraissait normal que la commune s'implique dans la restauration, la protection et la mise en valeur de ce patrimoine comme elle le fait et le fera pour l'ensemble de notre patrimoine rural.

ÉLÉMENTS CLASSÉS MONUMENTS HISTORIQUES :

- 2 bas-reliefs du XVII^e siècle formant paires classés MH en 1908, en bois sculpté et doré représentant St Augustin et Ste Ursule,
- 2 cloches parmi les quatre existantes dans le clocher, 1 cloche en bronze datant de 1802 classée en 1990, 1 cloche en bronze datant de 1638 classée en 1991, provenant d'une ancienne chapelle de Puy de Noix
- 1 tableau « Le Christ au jardin des oliviers » peint par G.H. Michel en 1873, classé MH en 2003.

ÉLÉMENTS INSCRITS À L'INVENTAIRE DES MONUMENTS HISTORIQUES EN DÉCEMBRE 2002 :

- 4 statuettes formant ensemble, du XIX^e siècle, représentant St Louis et trois Saints franciscains, en bois sculpté, doré et peint polychrome.
- 2 statues de St Mathurin, fin XVI^e début XVIII^e siècle, en bois sculpté doré.
- 3 tableaux : « Vierge à l'enfant avec les donateurs » du XIX^e siècle, copie d'après Van Dick ; « Portement de la croix avec Ste Véronique » et « St Franciscain en prière » tableaux du XVII^e en mauvais état.
- 1 calice en argent ciselé et partiellement doré du XIX^e.
- 3 réserves en étain aux Stes Huilles, fin XVIII^e début XIX^e.
- 1 bannière de procession, en satin de soie, brodée d'or et de perles, du XIX^e.

Cette longue liste ne doit pas occulter d'autres éléments de l'église, statues et tableaux dont l'intérêt patrimonial est loin d'être négligeable.

> PROJET DE RESTAURATION ET DE MISE EN VALEUR

Le Conseil municipal a décidé d'une restauration qui sera réalisée en 2 tranches (en partenariat avec Les Amis de Beynat). Nous présentons la 1^{re} tranche, nous reviendrons sur la 2^e tranche dans une édition ultérieure.

1) *Création de 2 vitrines afin de recevoir pour les exposer et les protéger un certain nombre d'objets, de statuette, de calice, de reliquaires et d'habits religieux. Ces vitrines devraient être mises en place dans la chapelle des fonds baptismaux à l'entrée nord de l'église.*

2) *Restauration des 8 éléments suivants :*

- 2 reliquaires en bois doré :
 - 1 reliquaire du XVII^e en bois doré à la feuille d'or gravée,
 - 1 reliquaire du XIX^e, copie du précédent.
- 1 reliquaire médaillon en bois doré sculpté du XVII^e,
- les 2 statues de St Mathurin
- l'ensemble des 4 statuette en bois doré du XIX^e
- le tableau « Vierge au donateur » ,
- une très belle « Vierge à l'enfant et aux angelots » du XVIII^e en bois sculpté peint polychrome et doré.

merci

MERCI AUX « AMIS DE BEYNAT » (ET PLUS PARTICULIÈREMENT À M. OLIVIER RUYSSSEN, SECRÉTAIRE DE L'ASSOCIATION) QUI ONT APPORTÉ UNE CONTRIBUTION DÉTERMINANTE À LA RÉUSSITE DU PROJET DANS LEQUEL LA COMMUNE N'A AUCUNE PARTICIPATION FINANCIÈRE.

Le coût de la 1^{re} tranche est de 21 640 € hors taxe, le financement est assuré à 72 % par le Conseil Général et à 28 % par « Les Amis de Beynat » (une souscription a été lancée auprès de tous ceux qui désirent aider à la réalisation de ce projet, s'adresser à l'association).

Un don exceptionnel d'un montant de 3 000 € a été accordé par le Crédit Agricole Centre France dans le cadre de sa politique de partenariat culturel, le Conseil Municipal salue cette initiative qui contribue à rapprocher les acteurs de terrain, les décideurs économiques et l'action culturelle.

dernière minute

LA RESTAURATION DU TABLEAU « LE CHRIST AU JARDIN DES OLIVIER » DE PAR SON RÉCENT STATUT DE MH SERA ASSURÉE PAR L'ÉTAT QUI EN EST LE MAÎTRE D'ŒUVRE, CETTE ACTION DEVAIT ÊTRE SUBVENTIONNÉE DE FAÇON EXCEPTIONNELLE PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE À HAUTEUR DE 80 %.

